



FORMULAIRE DE DEMANDE DE NOTAM

INFORMATIONS DU POSTULANT

1. Date de dépôt à l'ANAC :

Nom et prénoms :

Numéro de téléphone :

2. Unité ou

**structure source
de la donnée**

Fax :

E-mail :

RSFTA

Nom, Qualité et/ou fonction
du dépositaire

RENSEIGNEMENTS

3. Type de NOTAM

NOTAM R

NOTAM C

NOTAM N

**4. Coordonnées géographiques de la
zone concernée**

**5. Rayon d'action de la zone
concernée**

6. Période de validité

Date de début :

Heure de début
(UTC) :

Date de fin :

Heure de
fin (UTC) :

**7. Créneaux horaire
(si nécessaire)**

**8. Texte du NOTAM
(Description de
l'opération et de
l'information à diffuser)**

**9. Limites verticales en
altitude ou FL
(si nécessaire)**

Limite Inférieure

Limite supérieure

VISA DE LA STRUCTURE SOURCE

Remplir les cases du formulaire ci-dessus en suivant les indications ci-après :

1. Date de dépôt : C'est la date à laquelle le formulaire de demande de NOTAM a été déposé à l'ANAC-Gabon.

Ex. le 13 juillet 2019

2. Unité ou structure source de la donnée : Ce sont les informations relatives à la structure initiatrice.

2.1. Nom et adresse : Ex. Unité SLI/Agence Nationale de l'aviation civile.

2.2. Tél : Préciser le numéro de téléphone fixe ou portable.

2.3. E-mail : Indiquer une adresse e-mail de la structure, du bureau ou d'un responsable par lequel on peut envoyer toute notification éventuelle.

2.4. RSFTA : préciser une adresse RSFTA si elle existe.

3. Type de NOTAM : il s'agit de distinguer s'il s'agit d'un :

3.1. NOTAM N : renseignements nouveaux

3.2. NOTAM R : un NOTAM qui vient en remplacement d'un NOTAM existant et dont la durée de trois mois maximum qui lui avait été accordée vient à épuisement

3.3. NOTAM C : Un NOTAM qui vient annuler un nouveau existant sans pour autant que la période de ce dernier ne soit arrivée à expiration mais dont l'effet pour lequel il a été publié a cessé.

4. Coordonnées géographiques de la zone concernée : c'est la Latitude et la Longitude approximatif de la zone d'influence ou d'activité. Pour un NOTAM dont la portée est l'aérodrome, indiquer les coordonnées de son point de référence en degré, minute et secondes, selon les exigences du WGS-84.

Ex. 00°27'30"N 009°24'44"E (Cas de l'ARP de Libreville).

5. Rayon d'action de zone concernée : c'est le rayon de la zone d'influence ou d'activité objet du NOTAM

Ex. 25 NM du VOR-DME LV.

6. Période de validité : Indique la période de déroulement de l'évènement ou de l'activité.

6.1. Période de début : c'est la date et l'heure d'entrée en vigueur du NOTAM N. Dans le cas d'un NOTAM R et d'un NOTAM C c'est la date/heure réelle de l'établissement du NOTAM. Le début d'une journée sera indiqué par 00 H 00 Min.

6.2. Période de fin : Exception faite d'un NOTAM C, elle Indique la date et l'heure de fin de l'évènement. Si cette période est connue avec certitude cocher la case PREVU, sinon si la durée est approximative, cocher la case ESTIME. La fin d'une journée sera indiquée par 23 H 59 Min

7. Créneaux horaire : C'est la plage horaire durant laquelle aura lieu les activités ou les évènements. Elle peut aussi être ESTIMEE ou PREVUE. Son remplissage est facultatif et ne doit être fait qu'en cas de nécessité.

8. Texte du NOTAM : Contient les renseignements sur le danger, les travaux, les activités, l'état de fonctionnement ou la condition des installations faisant l'objet du message. Le message doit être précis et concis tout en contenant des renseignements essentiels nécessaires à la sécurité des vols.

9. Limites Verticales : Elle est remplie pour les avis intéressant la navigation aérienne ou des restrictions. Elles peuvent être en pieds (Ft) ou niveau de vol (FL)

9.1. Limite inférieure : Ex. GND (Niveau du sol), 2500Ft AMSL (2500 ft au-dessus du niveau de la mer)

9.2. Limite supérieure : Ex. 6000Ft AGL (6000 pieds au-dessus du sol), FL245 (Niveau de vol 245)

NB : Ce formulaire doit être déposé à l'ANAC 5 jours ouvrés avant le début des activités.